

Habilitations électriques - Basse tension **B1(V), B2(V), BC, BR, BE, H0(V)**

Référence : HABBT



Modalités

- Durée : 3 jours (21h)
- Présentiel
- Intra/Inter entreprise
- 70 % cours – 30 % travaux pratiques

Coût

Nous consulter
training@euptech.com

Objectifs / Compétences visées

Réaliser en sécurité l'ensemble des opérations basse tension (interventions générales, travaux, consignations, mesurages, essais, vérifications et manœuvres) conformément à la norme NF C 18-510 pour obtenir les niveaux d'habilitation électrique B1 (V), B2(V), BC, BR, BE et H0(V).

Public concerné

Electricien opérant sur des équipements basse tension.

Pré-requis

- Avoir les bases en électricité, ou avoir une pratique professionnelle, ou avoir suivi le stage BASELEC : Les bases de l'électricité

Moyens pédagogiques

- Maquettes pédagogiques et tableau général basse tension.

Evaluation

- Exercices pratiques
- Questionnaire sur les connaissances théoriques

Validation

Documents fournis

- Un «avis après formation» avec les niveaux d'habilitation obtenus
- Un carnet de prescriptions de sécurité
- Un titre d'habilitation vierge

Habilitations obtenues : B1(V), B2(V), BC, BR, BE (essai, mesurage), H0(V)

Programme

Connaissances théoriques :

- L'essentiel de la réglementation,
- L'identification des risques électriques,
- L'appareillage électrique
- L'environnement électrique (savoir se déplacer et évoluer),
- Les chaînes de responsabilités et de décisions,
- Le respect des consignes de sécurité,
- L'habilitation électrique,
- La réalisation d'une analyse de risque pour les différentes opérations,
- L'adaptation de son comportement à la situation,
- La préparation et réalisation de la consignation pour travaux BT,
- La préparation et conduite des travaux
- La préparation et réalisation des interventions générales BT,
- La préparation et réalisation des opérations spécifiques, essais, mesurages manœuvres,
- La rédaction des documents propres aux opérations,
- Le contrôle et mise en œuvre des équipements de protection individuelle,
- La mise en œuvre des équipements de protection et de sécurité,
- Le balisage et surveillance de la zone des opérations,
- La conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident.

Exercices pratiques :

Opérations sur des armoires électriques et équipements pédagogiques.